

CONTRIBUTION DU CEDREPS GROUPE RESSOURCE DE L'AE-EPS

A L'ELABORATION D'UN CURRICULUM EN EPS

Introduction

Qui sommes-nous et pourquoi produisons nous ce document ?

Nous sommes un groupe ressource dit Collectif Disciplinaire pour le Renouvellement de l'Enseignement de l'EPS. Nous agissons au sein de l'association dite « AE EPS ». Nous travaillons depuis une vingtaine d'années en relation avec des équipes EPS d'établissement pour tenter de comprendre le sens de certaines innovations qui nous paraissent porteuses d'avenir. L'objet de cette contribution est de proposer, dans le cadre de la refondation de l'école et des productions ministérielles récentes, un autre regard sur l'EPS.

1. DIFFICULTES ET LIMITES DES PROGRAMMES ACTUELS

Nous faisons un ensemble de constats relatifs à l'EPS enseignée aujourd'hui : aujourd'hui, on ne peut plus prétendre :

- Que le sport est éducatif en soi et que l'EPS tirerait sa légitimité scolaire essentiellement des pratiques majoritairement sportives pour faire évoluer les attitudes des élèves.
- Que l'EPS tirerait sa cohérence d'un enseignement fondé sur un éclectisme, voire un encyclopédisme qui se résumerait à la simple addition de pratiques sportives ou APSA¹.
- Que l'unité de l'EPS s'organiserait principalement à partir de compétences transversales, d'ordre méthodologique ou de visées éducatives larges.
- Qu'un programme en EPS peut s'organiser autour de 150 niveaux de compétences dans une trentaine d'APSA
- Qu'être compétent en EPS, c'est être performant sans pour autant s'intéresser au type et niveau de maîtrise des savoirs mobilisés.
- Que la progressivité scolaire soit calquée sur une progressivité conçue par et pour le milieu sportif et qu'en conséquence, le modèle du sport de haut-niveau, vu ses spécificités demeure aujourd'hui l'unique repère pour bâtir une EPS dans une école de la république.

Aujourd'hui encore une représentation domine, « les APSA sont éducatives en soi ». Les enseigner et les faire pratiquer comme telles suffit à faire accéder à un domaine de culture, à développer ses ressources ou à gérer sa vie physique. De nombreuses confusions persistent dont celle entre EPS et « sport à l'école » qui confortent ce point de vue. Il nous faut sortir de cette conception passéiste.

2. LES QUATRE BASCULES QUI NOUS PARAISSENT NECESSAIRES

2.1. MIEUX FINALISER LA FORMATION OFFERTE PAR L'EPS

Pour nous, l'EPS est une discipline qui interroge le corps et ses usages contemporains, véritable affirmation d'une présence au monde et du besoin d'exister. Le rôle de l'école et de l'EPS plus particulièrement, est de donner les moyens de s'interroger sur l'assujettissement possible du corps à des représentations sociales normatives, de se départir des nombreux préjugés et opinions, conditions d'un bon usage de soi, d'accéder à des valeurs fondées sur le respect de soi et d'autrui.

C'est pourquoi, nous souhaitons que l'élève qui a vécu une EPS réussie puisse :

- Avoir construit au cours de sa scolarité un ensemble **d'adaptations motrices** non usuelles, véritables formes d'intelligence pratique propres à des types environnements physiques et sociaux particuliers

¹ APSA : activité physique, sportive et artistique

- Concevoir, mener et évaluer un projet d'acquisition corporelle (projet technique, projet d'entraînement, projet artistique) par un dialogue en acte entre **sensibilité** et **intelligibilité**
- Avoir construit physiquement une véritable éthique corporelle ce que signifie savoir faire un « bon usage de soi » dans le respect d'autrui : sécurité, écoute des effets de l'activité physique sur soi sur autrui, rapport à divers types de locomotions, concentration, éducation à la santé, hygiène de vie.
- S'engager dans des formes de **socialisation** propres au fonds culturel des APSAD² pratiquées en ayant compris les principales règles éthiques et culturelles qui les régissent, en les vivant au travers de formes de pratique scolaire.

L'élève ainsi éduqué est un pratiquant doté d'une culture générale conséquente, spécifique au domaine des pratiques culturelles d'activités physiques en relation avec les valeurs fondatrices de l'école républicaine. Les démarches mises en œuvre veilleront à ce que l'élève prenne goût et plaisir à une pratique régulière d'activité(s) physique(s), ce qui l'incitera à la poursuivre hors et après l'école dans un cadre librement choisi, organisé ou non.

2.2. MIEUX CARACTERISER « CE QUI FAIT CULTURE EN EPS »

Nous défendons l'existence d'une culture scolaire des APSAD qui se construit par recours, mais aussi par une mise à distance des cultures de référence. Les APSAD en tant que pratiques sociales sont des créations humaines, enracinées dans une histoire, produisant des cultures particulières qui sont sujettes à des transformations parfois importantes. Ces pratiques sociales appartiennent à des univers qui se sont progressivement élargis ; au monde du sport, s'est ajouté celui de l'art et plus récemment celui de la condition physique ; les 3 mondes pris comme référence en EPS. Mais qu'est ce qui fait alors culture ? Les pratiques d'APSAD sollicitent chez le sujet pratiquant une activité adaptative singulière, activité exprimant différents niveaux d'expertise, du débutant jusqu'à une certaine forme d'excellence. C'est cette activité qu'il est indispensable d'identifier, d'analyser, de caractériser, de formaliser. C'est à ce type d'activité singulière, selon chaque spécialité abordée, qu'il convient de développer chez les élèves. C'est dans cette activité du sujet que se situe l'appropriation culturelle recherchée. L'élaboration des dimensions et des contenus de cette culture scolaire est le produit d'un travail articulant expertise de l'enseignement de l'EPS et expertise du fonds culturel d'une APSAD, les deux pouvant coexister ou non chez le même professionnel.

En conséquence, nous affirmons que l'on n'enseigne pas les APSAD, mais qu'on les fait pratiquer sous des formes scolaires, relativement éloignées des formes sociales habituelles, mais pour mieux stimuler l'activité adaptative singulière des élèves, véritable cœur des apprentissages. Vivre ainsi par ces pratiques ce que nous appelons « une tranche de vie » d'un nageur, d'un danseur....permet d'agrèger sens, émotions et adaptations motrices singulières et de faire vivre à l'échelle d'un cycle, une expérience solidement ancrée sur le fonds culturel de l'APSAD.

2.3. CHANGER DE POINT DE VUE SUR LES SAVOIRS DE L'EPS, LEUR STATUT, LEUR PROGRESSIVITE

Nous proposons donc de rompre avec l'idée que ce sont les spécialités sportives qui organisent les enseignements. Nous défendons une autre option : celle d'un programme organisé et circonscrit aux savoirs les plus significatifs. Nous avons la conviction que ces savoirs sont repérables tant dans les productions professionnelles actuelles (programmes et référentiels) que dans les travaux d'étude en didactique de l'EPS et font déjà l'objet d'un enseignement.

Nous proposons donc le recours à une programmation coordonnée de savoirs. Ces savoirs relèvent d'abord des cultures spécifiques des pratiques sociales d'Activités Physiques Sportives, Artistiques et de Développement et d'entretien de soi. Ils sont enseignés comme tels. Leurs choix tiennent compte des niveaux de développement et de maturation des élèves, des niveaux scolaires. L'acquisition de tel ou tel savoir spécifique doit permettre à tous les élèves, sur un cycle d'enseignement de 15 à 20H de réaliser un véritable pas en avant, c'est-à-dire un saut qualitatif à la fois dans son organisation motrice pour être efficace mais également dans le rapport culturel qu'il entretient avec les contextes physique et social. Le savoir en EPS correspond à ce que la notion ou le concept représente pour les autres disciplines. Il peut être étendu à plusieurs spécialités dans la mesure où il conserve sa pertinence motrice.

2.4. CHANGER DE POINT DE VUE SUR LES COMPETENCES ET L'EVALUATION

La compétence renvoie à un pouvoir d'agir dans un certain type de situation ou une classe de situations, à un niveau donné d'un cursus d'apprentissage. Ces situations contraignent l'élève pratiquant à mobiliser les savoirs attendus. Les compétences dites « attendues » telles que formulées dans les programmes actuellement ne font

² APSAD : activité physique, sportive, artistique, de développement et d'entretien de soi

pas le deuil de l'exhaustivité des savoirs liés à l'APSAD ; toutes les dimensions y sont présentes, trop de savoirs sont supposés intégrés. Nous revendiquons un autre usage du concept de compétence où le savoir essentiel y serait comme « encapsulé ». La compétence serait alors doublement ancrée, du côté de l'efficacité dans une situation comme on peut le voir dans les programmes actuels, mais également du côté d'un savoir ciblé. Une compétence devra être précise, spécifique, observable, elle traduit chez le pratiquant un gain d'efficacité ou de performance pour résoudre un problème nécessitant la mobilisation du savoir ciblé dans un contexte défini.

L'identification de ces compétences articulées à des savoirs ciblés, supposera également d'intégrer des transformations d'ordre méthodologique et social. L'activité d'apprentissage impliquera un projet d'action, ou technique ou d'entraînement, construit à l'aide de méthodes et d'attitudes dans et au travers d'un rapport à autrui. Des thèmes d'enseignement d'une portée plus large pourraient permettre aux enseignants de montrer des convergences de contenus, de résolution de problème entre plusieurs spécialités, voire avec d'autres disciplines scolaires pour répondre aux missions de l'EPS et de l'école.

Concernant l'évaluation, on sait maintenant qu'elle surdétermine les pratiques professionnelles en orientant fortement les contenus enseignés. Cette prégnance de l'évaluation dans la discipline EPS est principalement due à l'effet conjugué d'une absence de ciblage de savoirs précis et d'une référence à la notion de performance sous sa forme sportive. Rédiger un programme centré sur des savoirs entraîne un changement de statut des compétences attendues dans les spécialités. Elles seront élaborées par les équipes pédagogiques en fonction de leur contexte d'enseignement singulier. Dans leur libellé, elles doivent proposer :

- Un ou deux savoirs mentionnés dans les programmes qui renvoient à un problème propre à une spécialité.
- Un type de projet attendu produit d'une mobilisation d'outils méthodologiques précis permettant à l'élève de faire des choix plus ou moins étendus sur les conditions de réalisation, les niveaux de productions et les mobiles sous-jacents.
- La forme de pratique scolaire de la spécialité qui constitue le contexte privilégié dans lequel révéler sa compétence à résoudre grâce à une motricité efficace et partagée, le problème posé.

Les options mentionnées ci-dessus rejoignent et amplifient ce que l'on retrouve dans certaines propositions actuelles. Une attention particulière sera accordée à l'équité entre filles et garçons. L'initiative laissée aux élèves dans le choix du projet, l'implication dans divers rôles de la forme de pratique scolaire, pourra permettre d'apprécier le niveau d'intégration des valeurs que l'école souhaite transmettre.

3. DES PISTES DE MISES ŒUVRE QUE NOUS PROPOSONS D'EXPLORER

3.1. UN PROGRAMME COMME UN ENSEMBLE COORDONNE D'OBJETS D'ENSEIGNEMENT

Nous proposons de ne plus s'appuyer sur des classifications d'APSA pour structurer un parcours de formation « complet et équilibré » mais de le structurer autour des savoirs identifiés, en référence aux étapes du curriculum de l'élève. Ces savoirs ont pour partie déjà été repérés par les enseignants à l'occasion de travaux antérieurs autour de la rédaction ou de l'accompagnement des programmes, ou par les enseignants et équipes pédagogiques proches de nos options. L'évolution des conditions concrètes spécifiquement scolaires, des caractéristiques des élèves, ont fini de convaincre bon nombre d'enseignants qu'il fallait faire des choix, ciblés des savoirs ambitieux et réalistes à la fois. Le choix et l'équilibre des savoirs seront réalisés en tenant compte des quatre déclinaisons de la finalité de l'EPS que nous avons proposées précédemment. Pour compléter cette approche de la coordination des savoirs il nous faudra également la repenser autrement que sous l'angle de la progressivité des performances.

3.2. PROMOUVOIR LA NOTION DE FORMES DE PRATIQUE SCOLAIRE DES APSAD

Les changements proposés impliqueraient une réorganisation en profondeur du programme d'enseignement en EPS. En premier lieu, la déconstruction des pratiques sociales et leur transposition sous des formes scolaires, adaptées à la fois aux objets enseignés et à la diversité des élèves. Une Forme de Pratique Scolaire permet de faire vivre à tous les élèves ce qui fait culture et surtout leur permette de déployer une activité authentique de pratiquant ciblée sur une conduite adaptative précise. À la transmission des techniques corporelles, s'enseigneraient conjointement les conditions nécessaires aux transformations des ressources que ces techniques supposent, mais également les attitudes cohérentes avec les valeurs de l'école relatives au vivre ensemble tout en respectant les différences (filles/garçons, sportifs ou non...). Proposer des Formes de Pratique Scolaire, c'est affirmer une originalité des pratiques physiques scolaires, à la fois parce qu'elles visent l'acquisition de savoirs propres à l'EPS pour tous les élèves mais également parce que d'une certaine manière elles garantissent un lien avec les visées éducatives plus générales de l'école.

3.3. REDONNER AUX EQUIPES EPS, LA RESPONSABILITE DU PARCOURS EQUILIBRE DE FORMATION DE L'ELEVE

Nous proposons aux équipes pédagogiques de prendre la responsabilité du choix d'APSA compte tenu des contextes particuliers, pour enseigner les objets de savoir des programmes. Nous avons même suggéré que les équipes aient également le choix entre un certain nombre d'objets d'enseignement. Ces choix seraient ensuite validés par l'institution. Si l'on veut proposer une EPS équilibrée sur l'ensemble du parcours de l'élève, il semble important d'organiser cette vigilance sur 2 points au moins. Tout d'abord, si l'on considère que les pratiques corporelles s'organisent et se développent dans « trois mondes différents », celui du sport, celui de l'art, celui de la condition physique, l'EPS doit permettre aux élèves de vivre le fonds culturel des activités corporelles en lien avec ces 3 mondes. Ensuite, il serait souhaitable qu'au cours de son parcours, chaque élève ait eu la possibilité de

- S'engager dans des efforts physiques d'intensité contrôlée.
- Produire un résultat reproductible, significatif d'une utilisation optimale de ses capacités, dans des environnements terrestres ou aquatiques normés.
- S'entraîner pour agir sur certaines dimensions de ses propriétés corporelles.
- D'adapter son déplacement à des milieux et des situations incertains, inhabituels en assumant les risques liés à cet engagement.
- Développer une activité de création dans une relation à autrui, finalisée par une présentation publique
- Elaborer et réguler à plusieurs des stratégies et des tactiques de jeu en respectant l'éthique de la confrontation en milieu scolaire, en vue d'augmenter son efficacité et celle du groupe lors de confrontations collectives.
- S'engager dans des affrontements individuels (duels, combats) en exerçant un contrôle sur les ressorts négatifs de l'agressivité résultante.

L'équipe pédagogique aurait alors la responsabilité de veiller à ce double équilibre, celui des 7 expériences et celui des 3 mondes. Les APSAD ne sont plus alors indexées à des « groupes d'activités » mais sont en lien uniquement avec l'un des « 3 mondes ». Il n'y a également plus de correspondance univoque entre APSA, type d'expérience et/ou type de monde.

3.4. REPENSER LES CONDITIONS DE PRATIQUE DES ELEVES POUR UNE MEILLEURE EFFICACITE ET UN ACCOMPAGNEMENT DES ELEVES

Afin de répondre aux propositions évoquées ci-dessus, la première condition serait de placer les élèves dans des milieux leur permettant de développer une activité motrice significative (durée, intensité, pertinence culturelle). La seconde condition relève de contraintes temporelles de pratique ; deux séquences de deux heures d'enseignement effectif par semaine constitueraient les conditions d'une efficacité même si cela devait conduire à réduire l'étalement sur une année scolaire. Une seconde piste, serait de distinguer le temps d'enseignement du temps de pratique des élèves en proposant dès la classe de 3^e des temps de pratique autonome supervisés par un enseignant de l'équipe pédagogique. Ces temps seraient l'occasion pour les élèves de poursuivre la conduite de projets technique ou d'entraînement. Ils constitueraient une forme de situation de transition entre la pratique en EPS et la pratique à l'extérieur de l'école.

Les réflexions proposées dans ce texte par les membres du collectif national s'appuient sur une vingtaine d'années de productions de documents pédagogiques, d'interventions dans de multiples secteurs de la formation continue. Elles agrègent également les éléments de débats sur l'EPS tenus lors de plusieurs séminaires.

Le 12 juin 2014.

Collectif d'Etude et de Renouveau de l'EPS

Groupe ressource de l'AE-EPS.

CEDREPS.AEAPS.National@gmail.com